

ISO 26000

Dernière mise à jour : le 22 octobre 2014 par AFNOR Certification, BCS Certification, BUREAU VERITAS Certification France SAS, DEKRA Certification SAS, DNV BUSINESS ASSURANCE France, ECOCERT ENVIRONNEMENT, SGS - ICS

Délivré par :

AFNOR Certification (appellation ou autre type)
BUREAU VERITAS Certification France SAS (appellation ou autre type)
DEKRA Certification SAS (appellation ou autre type)
SGS - ICS (appellation ou autre type)
BCS Certification (appellation ou autre type)
DNV BUSINESS ASSURANCE France (appellation ou autre type)
ECOCERT ENVIRONNEMENT (appellation ou autre type)

Ce signe ne bénéficie pas de la mention RGE (Reconnu Garant de l'Environnement).

Domaine d'application :

Evaluation relative à la Responsabilité Sociétale des organisations.
L'évaluation concerne la démarche de Responsabilité Sociétale globale de l'organisation, elle couvre donc l'ensemble des activités et des sites de l'entreprise.

Domaine d'application détaillé, portée du signe :

ISO 26000 est une analyse globale qui permet de répondre aux besoins suivants de l'entreprise :

- Evaluation de la responsabilité sociétale
 - Valorisation de la contribution au développement durable
- Dans le domaine du logement social, l'évaluation est organisée autour des 5 grands enjeux :
1. Promouvoir l'équilibre social des territoires
 2. Préserver l'environnement
 3. Assumer sa responsabilité économique
 4. Animer et améliorer la gouvernance
 5. Développer les ressources humaines

Critères de confiance :

| | |
|--|-----------------|
| Prise en compte de la satisfaction client | oui |
| Suivi annuel des titulaires de la marque | non |
| Contrôle de la qualité des services associés | Pas de contrôle |

| | |
|--|--|
| Suivi annuel de la qualité des services associés | oui |
| Service associé : prise en compte de la satisfaction client | oui |
| Vérification des assurances requises par l'activité concernée | oui |
| Vérification annuelle des assurances | oui |
| Vérification de l'existence légale du professionnel | oui |
| Vérification annuelle de l'existence légale du professionnel | oui |
| Traitements des réclamations ou recours formulés auprès de l'organisme | Pas de procédure relative aux réclamations |

Caractéristiques détaillées :

| | |
|-------------------------------------|---|
| Famille de signe | Systèmes de management |
| Type de maître d'ouvrage | Une entreprise |
| Cadre de référence | ISO 26000 |
| Dossier | Pas de prérequis pour l'entreprise. Il n'y a pas de notion de conformité, donc pas de niveau minimum à atteindre pour engager une évaluation. L'évaluation représente une "photo à un instant T". |
| Audit | Evaluation sur site complétée par une analyse documentaire Les 3 phases de l'évaluation : - préparation sur et/ou hors site. - évaluation sur site incluant l'interview d'au moins 5 parties prenantes externes. - restitution. |
| Modalités de décision d'attribution | Evaluation globale résultant en une note sur 1000 points et l'attribution d'un niveau de maturité correspondant, sur les 4 que compte le modèle : Initial/Progression/Confirmé/Exemplaire. Une attestation d'évaluation est remise, précisant le niveau atteint. Le rapport remis identifie les points forts et les pistes de progrès. |
| Durée de validité (en mois) | 36 |

| | |
|--------------------------------|---|
| Modalités de suivi | Evaluation documentaire et sur site, 18 mois après l'évaluation initiale. L'évaluation de suivi n'a pas pour objet la délivrance d'une nouvelle note. Elle vise à confirmer que, sur l'ensemble des champs sur lesquels a porté l'évaluation AFAQ 26000 initiale, l'entreprise a au minimum conservé des pratiques qui permettent un maintien des résultats associés. |
| Périodicité du suivi (en mois) | 18 |

@ Agence Qualité Construction 2020.

1001signes.qualiteconstruction.com